

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction des  
Infrastructures

U15

### Séance publique du mercredi 8 février 2023

Convoqué le jeudi 2 février 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

**Présents :**

Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed GRICHI, Yasmina ATTAF, Grégory BOULORD, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUÉ, Maria Blanca FERNANDEZ, Philippe HALLAIS, Ibrahima DIALLO, Isabelle MASSARD, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELÉE, Chaouki ABSSI, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Richard MERRA, Christian DESCHENES, Véronique DESMETTRE, Mariama GASSAMA, Mohammed DDANI, Fabienne MOREAU, Christophe BERNIER, Zine BOUKRICHE (arrivée à 20h12), M'Hamed BINAKDANE, Sofia MANSERI, Sonia BLANC, Eloi SIMON, Khalid DAMOUN, Jacques BRIFFAULT, Aymeric LABADIE, Ahcen MEHARGA, Karine CHALAH, Sinan KARAKUS (arrivée à 20h28), Christelle NEDELEC.

**Etaient représentés :**

Philippe CLOCHETTE (représenté par Isabelle MASSARD), Délia TOUMI (représentée par Richard MERRA), Ibrahima NDIAYE (représenté par Roger DUGUÉ), Nadia MOUADDINE (représentée par Khalid DAMOUN), Aurélie REMACLE (représentée par Eloi SIMON), Elsa FAUCILLON (représentée par Alexandra D'ALCANTARA), Laetitia GHIRARDI (représentée par Ahcen MEHARGA).

**Absents excusés :**

Maria Blanca FERNANDEZ, Philippe HALLAIS, Ibrahima DIALLO.

**Ne prend pas part au vote :**

**Nombre de votes pour :**

**Nombre de votes contre :**

**Nombre d'abstentions :**

**Mention du vote :** Prend Acte

### Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication relatif à l'année 2021

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-39,

Vu le courrier n°2022-1002 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication transmettant le rapport d'activité 2021 du syndicat,

Vu le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2021,

Vu le compte administratif arrêté par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2021,

Considérant que la commune est adhérente au syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et réseaux de télécommunication.

Après avoir entendu le rapport des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication,

Vu l'avis de la Commission intéressée,

**DELIBERE**

Article 1 : Prend acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les réseaux de Communication pour l'année 2021.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982  
Acte reçu par le représentant de l'état

le 13/02/23

Affiché le 14/02/23

Exécutoire le 14/02/23

Le Maire  
Patrice LECLERC



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a 'L' with a dot, representing Patrice Leclerc.

Signé électroniquement le  
Le 10 février 2023